

REER – STRATÉGIES DE MATCH À ADOPTER EN PÉRIODE DE VOLATILITÉ

Montréal, le 10 décembre 2008 – En cette période de volatilité des marchés financiers et à l'approche de la saison REER 2009, les épargnants se demandent quelles stratégies adopter en vue de la planification de leur retraite.

La Banque Laurentienne propose à l'épargnant quelques conseils d'investissement adaptés à la période de vie correspondant le mieux à sa situation afin de l'aider à prendre de meilleures décisions durant cette période de volatilité des marchés.

LES 3 PÉRIODES DE LA PLANIFICATION DE RETRAITE

De façon générale, en temps de volatilité, il est recommandé de garder la tête froide et de ne pas agir sur le coup de l'impulsion. Durant ces temps incertains, certaines stratégies peuvent être envisagées selon la période de vie dans laquelle l'épargnant se situe.

Première période : La retraite dans 30 ans

Cette période de vie comprend les épargnants qui sont âgés entre 24 et 34 ans et qui prévoient la retraite à plus long terme. Ces investisseurs sont jeunes et cotisent à leur REER seulement depuis quelques années.

Pour les investisseurs qui se situent dans ce groupe d'âge, il est préférable d'adopter une vision à long terme en ce qui a trait à ses investissements. En période de volatilité, ils ne doivent pas se laisser influencer par ce qui se passe sur les marchés à court terme et penser que ceux-ci peuvent remonter dans les années à venir.

Comme le marché est à la baisse, il en coûtera moins cher pour acquérir certains titres. Les investisseurs ne devraient pas mettre les freins, ni attendre que la situation se stabilise pour investir.

Pour les investisseurs âgés entre 24 et 34 ans, les meilleures stratégies à adopter sont de commencer à épargner tôt et ce, malgré les fluctuations du marché. Il est aussi recommandé de cotiser de façon régulière et d'adopter un plan méthodique de cotisation, ce qui facilite le travail et augmente le rendement à plus long terme. Ensuite, d'autres bonnes stratégies à mettre en application est de diversifier son portefeuille et de toujours investir selon son profil d'investisseur et sa tolérance au risque afin d'être plus à l'aise avec les fluctuations des marchés.

Deuxième période : La retraite dans 15 ans

La deuxième période vise les épargnants qui sont âgés entre 35 et 49 ans et qui possèdent déjà un certain nombre de titres dans leur portefeuille. Ces épargnants cotisent déjà depuis plusieurs années en moyenne et la planification de leur retraite est prévue à moyen terme, soit environ dans une quinzaine d'années. Pour l'investisseur qui n'est pas à l'aise avec la volatilité des marchés, c'est l'occasion de revoir son profil d'investisseur afin d'adhérer à un portefeuille qui sera réparti de façon un peu plus prudente.

L'épargnant ne doit surtout pas vendre. La meilleure stratégie à mettre en œuvre est de réorienter ses cotisations futures pour rééquilibrer son portefeuille selon son nouveau profil d'investisseur. De cette façon, l'investisseur pourra profiter de la reprise éventuelle des marchés et n'assumera pas de perte réelle. À 15 ans de la retraite, les marchés ont le temps de remonter. Les personnes comprises dans ce groupe d'âge doivent garder le focus sur leur objectif à long terme.

Troisième période : La retraite dans 5 ans

Les épargnants de cette période de vie approchent de la retraite. Ils sont généralement âgés entre 50 et 64 ans et ont cotisé durant plusieurs années à leur REER. À ce moment, la répartition de leur portefeuille devrait être plus conservatrice, soit au maximum de 30 % à 40 % en actions et de 60 % à 70 % en placements de titres de revenu fixe qui sont moins volatiles.

Dans le contexte actuel de marché, si l'investisseur est près de sa retraite, il doit être attentif à la répartition de son portefeuille. Il doit également éviter de se laisser influencer : ce n'est pas le temps de sortir du marché lorsque nous sommes en pleine tempête. Il est plutôt préférable de revoir son planificateur financier afin de réévaluer son objectif de retraite.

Également, la diversification du portefeuille est toute aussi importante dans un FERR (fonds enregistré de revenu de retraite) que dans un REER puisqu'elle permet de générer les revenus plus élevés.

L'investisseur doit profiter de l'occasion pour bien réfléchir à la date de sa retraite et se préparer à l'éventualité de diminuer son rythme de vie. Comme la retraite dure environ entre 20 et 30 ans, il doit évaluer les options qui s'offrent à lui et lors de sa retraite, le décaissement doit être effectué de façon progressive.

LES TROIS ÉTOILES DU MATCH

Les cotisants à un REER le font essentiellement en fonction de l'avenir. C'est dans l'optique de se préparer à toutes les éventualités qu'entre en jeu la planification, de façon à assurer une rentrée de revenus stable et fiable pour maintenir son rythme de vie. Afin d'aider le consommateur à s'y retrouver et à ne pas oublier d'éléments importants, trois dimensions sont essentielles à une planification réussie :

- *dollars*, parce que pour faire fructifier ses investissements, il faut d'abord y contribuer ;
- *durée*, parce qu'il faut le faire dès maintenant, régulièrement et avec méthode ;
- *diversification*, parce qu'avec des véhicules de placement variés, la fluctuation de la valeur du portefeuille est plus stable.

L'effet multiplicateur qui résulte de la combinaison de ces facteurs positionne l'investisseur sur des bases solides et lui offre des perspectives de rendement optimales.

Dollars

Cotiser, c'est accumuler pour bâtir l'avenir : toute contribution à un REER le fait fructifier, et le fait d'investir un petit montant plus tôt et régulièrement permet de bénéficier de l'effet de levier des revenus réinvestis. En effet, il est plus facile et souvent plus avantageux pour l'investisseur de cotiser de petites sommes de façon régulière que des sommes plus importantes une fois par année. De plus, dès qu'une somme est investie, l'épargnant bénéficie d'un autre avantage : la capitalisation, qui est l'effet obtenu lorsqu'on place une somme dont on réinvestit les revenus qu'elle aura générés, ce qui accélère la croissance du portefeuille.

Par ailleurs, une cotisation régulière est plus commode, s'intègre mieux au budget et constitue une solution adaptée aux besoins de l'investisseur ; elle atténue également le choc financier d'un montant considérable investi d'un seul coup. De plus, une cotisation mensuelle plutôt qu'annuelle, pour le même montant global, offre un rendement à long terme potentiellement supérieur.

Les cotisants oublient souvent que, pour avoir une idée plus juste du coût de la vie au moment de la retraite, il faut transformer les dollars d'un budget actuel en dollars futurs. Lorsqu'on fait l'exercice, par exemple, une paire de jeans qui coûte 50 \$ aujourd'hui, se vendra 90,50 \$ dans 20 ans.

Durée

Toute personne se doit d'enclencher le processus de planification le plus tôt possible, car la décision pourrait être très avantageuse en bout de ligne. C'est pourquoi la Banque Laurentienne a retenu des scénarios pour trois groupes d'âge en fonction des particularités de chacun.

- Le plan d'action pour les personnes de 24 à 34 ans consiste à ouvrir un compte REER et à y cotiser selon ses moyens. Il s'agit essentiellement de démarrer le processus, en adhérant à un plan d'épargne méthodique. Après, il n'y a qu'à le bonifier au rythme de sa croissance financière.
- Dans le cas des personnes de 35 à 49 ans, l'objectif est de bonifier son régime si on y contribue déjà. Si tel n'est pas le cas, il faut l'entreprendre, c'est-à-dire définir ses objectifs de retraite et établir un plan optimal parfaitement adapté à ceux-ci. Dans la mesure du possible, il faut contribuer au maximum en ayant recours à ses déductions REER inutilisées.
- Pour les personnes de 50 à 64 ans, on cherche à augmenter ses épargnes, mais la prudence et la sécurité s'imposent. Règle générale, ce sont les meilleures années de revenus. L'hypothèque est souvent réglée et le temps est donc propice pour investir encore davantage dans son REER.

Par ailleurs, repousser de cinq ans son départ à la retraite diminue la partie de ses revenus à combler par les épargnes personnelles. De cette façon, le REER continue de croître plutôt que de s'amoinrir, et l'investisseur poursuit ses cotisations à son REER, à son fonds de pension et à la RRQ, qui prennent ainsi encore plus d'ampleur. Comme le recours aux épargnes personnelles est moindre pour maintenir le même rythme de vie, l'investisseur dispose de plus de fonds pour ses dépenses personnelles.

Diversification

Comme il est impossible de prédire les performances futures des différents secteurs du marché, la diversification est essentielle pour diminuer le risque global du portefeuille, atténuer la volatilité de ses placements et bénéficier d'une possibilité de croissance plus importante. La diversification peut prendre diverses formes : selon son profil d'investisseur, ses échéances dans le temps, par région géographique ou par secteur d'activité.

On a recours à la diversification essentiellement pour diminuer le risque. Il faut donc savoir reconnaître les différents risques liés à l'investissement. L'allocation d'actif est l'une des clés à cet effet. Processus de combinaison de différentes classes d'actifs telles les actions, les obligations et les liquidités, l'allocation d'actif sert à définir un portefeuille dans le but d'atteindre les objectifs ciblés. Différentes allocations d'actif performant mieux que d'autres à travers le temps, ce qui justifie l'importance de maintenir un portefeuille diversifié. Plusieurs analyses le démontrent, la diversification permet de combiner une large variété d'investissements dans un portefeuille pour en atténuer la volatilité. Enfin, il importe de considérer sa tolérance au risque lorsqu'on diversifie son portefeuille. Il faut trouver le mélange d'allocation d'actif approprié après avoir établi ses buts et évalué sa situation financière.

À propos de la Banque Laurentienne

La Banque Laurentienne du Canada est une institution bancaire dont les activités s'étendent à l'échelle du Canada. Elle offre à ses clientèles tout un éventail de services financiers diversifiés et se distingue grâce à l'excellence de son service et son accessibilité. La Banque dessert ainsi les particuliers et les petites et moyennes entreprises, en plus d'offrir ses produits à un vaste réseau de conseillers financiers indépendants par l'entremise de B2B Trust. Elle offre aussi des services de courtage de plein exercice par l'intermédiaire de sa filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

Avec 156 succursales et 340 guichets automatiques, la Banque Laurentienne du Canada est solidement implantée au Québec, où elle exploite le troisième plus important réseau de succursales. Ailleurs au Canada, la Banque détient une position de choix dans certains segments de marché spécifiques. La Banque Laurentienne du Canada gère un actif au bilan de plus de 19 milliards \$. Fondée en 1846, elle compte aujourd'hui plus de 3 500 employés.

-30-

Renseignements :

Mary-Claude Tardif

Conseillère, relations publiques

Affaires publiques, communications et relations avec les investisseurs

514 284-4500, poste 4695

mary-claude.tardif@banquelaurentienne.ca